

Séance du jeudi 15 février 2018

Présents : Mrs Serge CETTOLO, Christian DUTOUR, Yves OLIVES, Laurent SABATIER, Eric ZANET, Thierry DÉCHERY, Mmes, Martine ULIAN, Nathalie DANÉ

Absents excusés : Mmes Marie-Dominique Idrac, Carole Ribera

Secrétaire de séance : La secrétaire de Mairie

Début de séance : 20h35

Approbation du compte-rendu précédent

Le compte-rendu précédent a été approuvé à l'unanimité.

Vote du compte administratif – compte de gestion – Affectation du résultat 2017:

Après avoir fait lecture des différents comptes en fonctionnement et en investissement tant en recettes qu'en dépenses, le résultat se présente ainsi :

Dépenses fonctionnement : 119 387.55 Recettes fonctionnement : 195 861.88

SOLDE Fonctionnement : + 76 474.33€

Dépenses investissement : 46 570.49 Recettes investissement : 29 601.05

SOLDE Investissement : - 16 989.44€

RESULTAT 2017 au 31 décembre 2017 : 59 504.89€

Autorisation d'engager en investissement :

Etant en droit de mandater en 2018, avant le vote du budget, le quart de l'investissement réaliser en 2017, Monsieur le Maire propose les sommes de :

Chapitre 20 : 10 000€ Chapitre 21 : 10 000€

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Présentation du devis du SDEG pour le rajout de poteau d'éclairage public :

Après avoir présenté le devis du Syndicat d'Energie du Gers, le Conseil Municipal refuse les travaux supplémentaires. Par contre, le Conseil propose de demander de changer les ampoules pour les plus puissantes.

Prix d'une concession au cimetière communal :

Monsieur le Maire propose d'augmenter le prix d'une concession au cimetière. Celui-ci n'ayant pas varié depuis l'an 2000, il propose de porter le prix à 50€ le m2.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

Proposition de travaux en 2018 :

Toit – mur du cimetière - route de l'arcadèche pour 3 800€ - Les toilettes extérieures seront retardées par manque de financement.

Renégocier l'achat du terrain à Mme AGUIRRE.

Emplacement poubelles : Il faudra prévoir de refaire les entourages des emplacements des poubelles ; soit en briques, soit en panneaux. Les travaux ne devront pas dépasser 2 000€.

Achat de banc public : 2 ou 3 bancs

La séance est levée à 22h05

Prochain conseil municipal en mars ou avril 2018